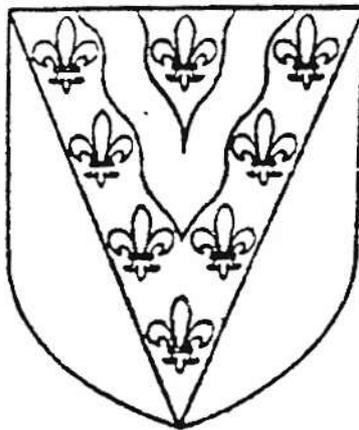


MNEME 94

**Revue du Cercle d'Etudes
Généalogiques et démographiques
du Val de Marne**



MNEME fille de Zeus, muse de la mémoire.

"Mémoire collective où derrière le parchemin, le papier, le film, se projette la vie quotidienne, à la fois grave et joyeuse, de toutes celles et de tous ceux qui, venus d'horizons très divers nous ont précédés ici."

N° 15

CERCLE D' ETUDES GENEALOGIQUES ET DEMOGRAPHIQUES DU VAL DE MARNE

Association régie par la loi du 1^o juillet 1901 ayant son siège social
aux Archives Départementales- 8/10 rue des Archives – 94000 CRETEIL

Président d'Honneur : Mme. **BOSMAN** , Directrice des Services d'Archives du Val de Marne

Membres d'Honneur : Mme **BERCHE** , ancienne Présidente d'Honneur de notre cercle
Mme **JURGENS** , Présidente des Amis de Créteil
M. **LE TOUZE**,ancien Président du Cercle
M. **THOUVENIN**, ancien Président du Cercle

Président : M. Henri **BOULET**
3, rue Joseph Le Brix, 94 370 Sucy en Brie

Chargé de le Revue MNEME : M. Henri **BOULET**

Vice Président : Mme. **LEPLAT**
2 Parc de la Chénaie, 94 370, Sucy en Brie

Secrétaire : M. André **CONVARD**
103 avenue du Maréchal Joffre, 94 170 Le Perreux

Trésorier : M. Christian **DUCHEFDELAVILLE**
8 , avenue Boileau, 94 500, Champigny

Membres du Bureau : Mmes **RIVET** , **SERVERA** , **VOISIN**

Toute correspondance concernant la Revue
doit être envoyée à
C.E.G.D.94 – MNEME

Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse

La reproduction des articles de MNEME est autorisée sous réserve d'en informer au préalable le responsable et de faire parvenir un exemplaire de la revue publiant le dit article.

EDITORIAL

Il y a trois ans vous m'avez élu Président, à mon corps défendant . Bien que cela m'apporte pas mal de travail, alors que suis déjà sollicité de toute part, en tant que « jeune retraité », j'en suis honoré .

Avant d' ouvrir ce numéro de MNEME je veux rendre hommage à ceux qui ont créé le Cercle d'Etudes Généalogiques et Démographiques du Val de Marne et qui ont su lui donner une existence autonome en le détachant du Cercle de l'Ile de France en 1985

En premier lieu **Madame BERCHE** , Directrice des Archives Départementales qui a accueilli l' Association au sein même des Archives .

Il faut ensuite parler du travail des Présidents de l' Association Messieurs **LE TOUZE** et **THOUVENIN** ainsi que des personnes qui ont travaillé à la rédaction des articles en particulier **Madame RIVET** et **Madame JURGENS** . Une mention spéciale doit être faite à **Madame MASSON** qui, en plus de ses fonctions de trésorière a assuré la frappe, la mise en page et la publication de MNEME.

Dans le dernier numéro de 1999, **Monsieur THOUVENIN** rédigeait un édit dans lequel il disait que c'était le dernier dont il assurait la parution . En nous priant de l'excuser pour l'irrégularité des envois de la revue, il nous remerciait de notre collaboration . Ce serait plutôt à nous de le remercier, lui qui a créé MNEME et l'a fait vivre pendant dix avec l'aide de **Madame MASSON** . En même que nos remerciements nous lui souhaitons de retrouver une meilleure santé et nous espérons bien qu'il continuera à nous faire profiter de ses archives en nous envoyant des rubriques d'histoire locale et de généalogie .

A présent **Madame BOSMAN** qui remplace **Madame BERCHE** à la Direction des Archives Départementales continue à accueillir notre Cercle , nous permettant de poursuivre nos travaux .

Il faut rendre hommage à **Jean LE TOUZE** et à son équipe . Dans le numéro 1 de MNEME 94 , il écrivait : « le dépouillement systématique des actes de tous les registres paroissiaux de notre département du Val de Marne, 30 ans de Travail ! » . Dix ans plus tard, on peut penser qu'il avait vu juste . Le travail de bénédictin qu'il a entrepris est entrain de porter ses fruits, à l'heure actuelle une bonne moitié des registres de l'Etat civil du département est dépouillée .

Il faut voir maintenant les tâches nouvelles qui nous attendent.
Il y a deux ans, **Madame BOSMAN** nous a fait part du projet départemental de mise sur INTERNET de tous les documents d'Archives . Nous avons alors proposé d'imprimer sur disquettes les tables Baptêmes, Mariages, Décès des paroisses de l'Ancien Régime . A l'instar de ce qui disait **Jean LE TOUZE** en 1990, il nous faudra bien 30 ans pour ce faire . Qu'importe il n'y a que le premier pas qui coûte !

En fait le plus difficile a été de trouver une personne susceptible de saisir les données des fiches de l'INED établies par l'équipe **LE TOUZE** . C'est chose faite et nous avons commencé . C'est Valenton qui a été choisi . Ce travail permet en plus de la disquette d'avoir les tables de B.M.D. imprimées par tranches de dix ans et mises à la disposition du public en salle de lecture .

Ce numéro de MNEME 94 ne pourra être suivi d'autres numéros que si vous nous communiquez des articles à faire paraître . Notre revue doit être le reflet d'un travail collectif et c'est à nous de le faire vivre .

Alors nous attendons le fruit de vos recherches .

Henri BOULET

SOMMAIRE

1 - Editorial	page : 3
2 - Sommaire	page : 4
3 – Dépouillement des registres paroissiaux	page : 5
4 – Abjuration d'un Anglais à Amboile	page : 6
5 – Militaires reçus à l' Hôtel des Invalides (Me Servera)	page : 8
6 – Certificat de renvoi pour les nourrices à Perigny	page : 11
7 – Evolution démographique à Amboile de 1573 à 1792 (H. Boulet)	page : 12
8 – Les prénoms républicains à Chennevières (Me Servera)	page : 18
9 – Liste des actes d'Etat civil accessibles par MINITEL	page : 26

TRAVAUX DE DÉPOUILLEMENT DES REGISTRES PAROISSIAUX DU VAL DE MARNE

Communes	B-M-S	Périodes déposées
ABLON	B.M.S.	1693-1802
ARCUEIL	B.M.S.	1549-1792
BONNEUIL	M	1663-1793
BRY sur MARNE	B.M.S.	1612-1802
CHAMPIGNY sur MARNE	B.M.S.	1554-1802
CHARENTON	B.M.S.	1624-1792 *
CHENNEVIÈRES	B.M.S.	1692-1802
CHOISY-le-ROI	B.M.S.	1633-1692
FRESNES	B.M.S.	1584-1802
GENTILLY	N	1594-1752 + 1763-1782
GENTILLY	M	1624-1662 + 1703-1782
GENTILLY	S	1624-1652 + 1723-1782
GENTILLY (BICÈTRE)	S	1657-1681
IVRY sur SEINE	N	1601-1657 + 1673-1682
L'HAYE-les-ROSES (Fond André CHERPIN)	B.M.S.	1690-1799
LIMEIL	B.M.S.	en cours
MANDRES - LES- ROSES	B.M.S.	1553-1802
MAROLLES EN BRIE	B.M.S.	1654-1802
NOGENT sur MARNE	B.M.S.	1739-1818
ORLY	B.M.S.	1565-1692
ORMESSON (AMBOILE)	B.M.S.	1549-1792
PÉRIGNY sur YERRES	B.M.S.	1651-1792
(LA) QUEUE en BRIE	B.M.S.	1611-1802
SAINT-MAUR DES FOSSÉS (St Hilaire)	B.M.S.	1620-1860
SAINT-MAUR DES FOSSÉS (St Nicolas)	B.M.S.	1680-1860
SANTENY	B.M.S.	1647-1802
THIAIS	B.M.S.	1599-1802
VALENTON	B.M.S.	1654-1702
VILLECRESNES	B.M.S.	1617-1792
VILLEJUIF	B.M.S.	1633-1642
VILLENEUVE-le-ROI	B.M.S.	1563-1802
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES	B.M.S.	1668-1802
VILLIERS sur MARNE	B.M.S.	1593-1802
VINCENNES (Ste Chapelle et Pissotte)	B.M.S.	1569-1772
VINCENNES (Ste Chapelle et Pissotte)	M	1773-1802
VITRY sur SEINE (St Gervais et St Protais)	B.M.S.	1584-1792
VITRY sur SEINE (St Germain)	B.M.S.	1567-1802

* (Fond HARMANT
Fond André CHERPIN, cote: B 399

Notre équipe de bénévoles poursuit ce travail
État en fin d'année 2000

L'an mil sept cent vingt neuf le dix septieme septembre au lieu
 de la ville de Paris par devant nous Jacques Gabriel de Broglie
 age de cinquante huit ans en son particulier lequel est
 le tres humble de la Cour de France par son Procureur au Chancery de
 laquelle ont assisté Jacques Gabriel de Broglie son frere et Jean Jacques
 Gabriel son frere et Claude de Broglie de Paris par son frere et
 Louis de Broglie son frere et J. Francois Broglie son frere
 les quels ont signé en presence de nous Claude de Broglie
 J. Francois Broglie Louis de Broglie

Signature

L'an mil sept cent vingt neuf le troisieme jour de mois de
 la ville de Paris par devant nous Jacques Gabriel de Broglie
 de Paris et demourant en son particulier lequel est
 le tres humble de la Cour de France par son Procureur au Chancery de
 laquelle ont assisté Jacques Gabriel de Broglie son frere et Jean Jacques
 Gabriel son frere et Claude de Broglie de Paris par son frere et
 Louis de Broglie son frere et J. Francois Broglie son frere
 les quels ont signé en presence de nous Claude de Broglie
 J. Francois Broglie Louis de Broglie

Signé
 J. Francois Broglie
 Louis de Broglie
 Claude de Broglie
 J. Francois Broglie
 Louis de Broglie
 Claude de Broglie

L'an
 de
 la
 ville
 de
 Paris
 par
 devant
 nous
 Jacques
 Gabriel
 de
 Broglie
 age
 de
 cinquante
 huit
 ans
 en
 son
 particulier
 lequel
 est
 le
 tres
 humble
 de
 la
 Cour
 de
 France
 par
 son
 Procureur
 au
 Chancery
 de
 laquelle
 ont
 assiste
 Jacques
 Gabriel
 de
 Broglie
 son
 frere
 et
 Jean
 Jacques
 Gabriel
 son
 frere
 et
 Claude
 de
 Broglie
 de
 Paris
 par
 son
 frere
 et
 Louis
 de
 Broglie
 son
 frere
 et
 J.
 Francois
 Broglie
 son
 frere
 les
 quels
 ont
 signe
 en
 presence
 de
 nous
 Claude
 de
 Broglie
 J.
 Francois
 Broglie
 Louis
 de
 Broglie

abjuration d'un anglais

EXTRAIT DE L'ETAT CIVIL D'AMBOILE (ORMESSON)

Abjuration d'un Anglais

L'an mil sept cent vingt neuf le troisième jour du mois d'octobre
 Mre Jacques de la Balle anglais de nation âgé de trente ans bourgeois
 de Paris y demeurant paroisse St Méderic après avoir été par nous
 soussigné prêtre vicaire de Sucy en Brie instruit des principeaux
 intérêts de nôtre Sainte Religion et sur les points de controverse
 a demandé à faire abjuration des erreurs de ?? ont été leur
 et pour cet effet a été transporté avec nous suivant ses désirs et
 sa réquisition en cette paroisse d'Amboile où en vertu du pouvoir à lui
 adressé par Monseigneur l'Archevêque de Paris par acte du quinzième
 septembre de cette présente année signé Carolus archiphanopus
 Parinensis et plus bas signé Martin, nous avons reçu en face
 de notre Mère Ste Eglise et au pied des autels luy Jacques de la
 Balle ayant les mains sur la lecture des Sts Evangiles la profession
 de la foy Catholique apostolique et Romaine qu'il a fait entre
 nos mains suivant les règles marquées dans le Rituel de l'évêché
 de Paris, et en présence de Mr Antoine Query curé de cette
 paroisse et de Mr Pierre Marie Christophe Ragot de la Coudray
 Cons. du Roy en sa Cour des aydes de Paris et de Mr Jean Basile
 Procureur fiscal et fermier de cette paroisse, et de Louis Brunet
 Entrepreneur des Ponts et Chaussées, et de Jean François Béjard
 Me Décolle de la susdite paroisse dont en leur présence nous
 avons dressé acte conforme à l'original pour remettre au
 secrétariat de l'Eglise de Paris en foy de quoi ont signé le
 présent le dit jour et an que dessus rayé deux mots

Signé : Béjard -Antoine Doudal vicaire de Sucy en Brie – J Delaballe

Ragot de la Coudray – Basile – Query

Ce brave Anglais a eu droit à un parcours assez compliqué pour abjurer de ces (erreurs) .

Il est bourgeois de Paris mais est d'abord instruit par le vicaire de Sucy puis est transporté,
 suivant ses désirs, à Amboile pour y abjurer .

Peut être avait-il une résidence à Sucy ou à Amboile, mais il est curieux qu'il ait été obligé de
 passer par deux paroisses différentes pour ce faire .

Militaires reçus à l'hôtel des Invalides (1673-1796)

Découverte d'une mine d'or.

Il y a une trentaine d'années, dans les greniers de l'hôtel des Invalides à Paris, 39 registres ont été découverts. Ils regroupent 11.394 actes de réception des militaires malades ou blessés (français ou étrangers) recueillis dans cet établissement entre 1673 et 1796.

Exploitation de la mine.

Une équipe de bénévoles œuvre au Service historique de l'armée de terre pour transcrire ces actes dans leur intégralité et les mettre gratuitement à la disposition du public, sur Internet, sur le site www.geneactes.org. Dès que vous entrez dans ce site, il suffit de cliquer sur "invalides".

Un historique très complet de l'institution et une bibliographie vous sont proposés.

La base de données est très facile d'accès même, et surtout, pour les néophytes

Un seul conseil qui vous fera gagner du temps : la recherche pouvant s'effectuer, entre autres critères, sur les noms actuels des communes, il faut connaître leur code INSEE, qui n'est pas le code postal. Ce code INSEE figure dans le Dictionnaire des communes. Certains cercles de généalogistes fournissent, également sur Internet, la liste des communes de leurs départements avec les deux codes.

La recherche par le patronyme est plus aléatoire en raison des orthographes multiples employées par les différents scripteurs. Un Applencourt actuel peut se lire dans les actes anciens : Aplancour ; Daplincourt ; Daplencour ; Applincou, etc. A essayer toutes les orthographes connues d'un nom, vous perdez du temps et risquez de ne rien trouver. Par contre, en vous limitant à votre commune d'origine et les cinq ou six qui les entourent, vous récolterez une bonne moisson de patronymes concernant, sinon vos ancêtres directs, du moins des cousins ou parents rencontrés parmi les familiers de vos ancêtres.

Monsieur Marc Margarit est le coordinateur de ce travail remarquable. Il tient une permanence à la Bibliothèque généalogique, 3, rue de Turbigo, tous les mercredis de 17 h à 20 h, (téléphone : 01 40 41 07 23). Son E-mail est : marc.margarit@caids.net.

Militaires originaires du Val-de-Marne

Les actes ne donnant que l'identité et le lieu d'origine sont en cours de saisie et seront complétés ultérieurement.

Ceux donnant les détails de carrière et de blessures ont été transcrits intégralement.

identité	Entré à l'hôtel le :	Cote/vol. n°	Acte original n°
Jean Nolo dit LaNole , âgé de 39 ans, natif de Creteil, diocèse de Paris, L'Un des Gendarmes d'Orléans	10/02/1718	20	30113
Nicolas Vadet , de Créteil diocèse de Paris.	16/06/1713	17	22830
Jean Cholet du Chastel St Denis (99140) canton de Fribourg ; marié à Créteil	00/09/1721	22	36008
Charles Josson , de Créteil	08/03/1715	18	27056

Pierre Jean Boiteux ? de Créteil, près Paris	28/12/1747	33	69805
Pierre Duval, de Champigny-sur-Marne	28/03/1717	28	56462
Claude Bertrand, d'Arcueil	14/01/1723	22	33761
Jean-Baptiste Dartuis, d'Arcueil	28/07/1720	21	33019
Pierre Gritte, dit La Treille, 52 ans, caporal, de Gentilly	12/04/1715	19	27465
Pierre Voller, dit Gentilly âgé de 48 ans, Natif de Gentilly , proche Paris, Soldat du Sieur Dorsay, Regiment des Gardes françoises ou il a servi 25 ans, porte dans son Certificat, est très Incommodé d'une oppression de Poitrine provenant d'un coup de fusil qu'il reçut au Travers du Corps à la Bataille de Ramilly (99131), le met hors deservice, marié à Paris, et est Catôlique. Le 19 septembre au an 1710 Il est décédé.	31/01/1710	16	19837
Pierre Sagot , de Liger ? (0?000) en Picardie, diocèse de Beauvais : marié à Gentilly	??	22	36676
Robert Coureau, de Gentilly proche Paris	12/09/1743	31	64211
Antoine Caudet dit Conflans , âgé de 31 ans, natif de Conflans de Charenton , Cavalier du Sieur Dautresat, Regiment du Sieur de Bissy ou il a servi 5 ans, est estropié du bras droit d'un coup de pistolet qu'il reçut au Combat de Ste Croix (99131) Letout ainsi que portent ses Certificats, Boullanger? De son mestier, et est Catôlique. Le 12 Novembre 1719, il est décédé.	20/05/1694	12	7575
Edme Wirt , âgé de 45 ans, natif de Charenton , originaire du Canton de Lucerne (99140), soldat du Sieur de Vigier, Regiment des Gardes Suisses, ou il à servi 14 ans, ainsi que porte son Certificat, est fort Incommodé du genoûil droit d'une fistule qui luy est venuë ensuite d'une chûte qu'il fit il y à 18 mois, joint à Sa foiblesse de veuë hors de Service, et est Catôlique, Soldat.	03/12/1706	15	17252
Jean Henry d'Alsace , âgé de 75 ans, natif de Colmar, en Alsace, sergent du sieur Vigier, Regiment des Gardes Suisses, ou il à servi 50 ans, comme il parroist dans son certificat, est fort incommodé d'une dessente joint à son âgé et ses blessures lemettent hors de service, marié à Charenton (94018), et est Catôlique. Le 25 octobre 1694, il est décédé.	11/08/1691	11	5830
Jean Le Compte âgé de 25 ans, Natif de	27/10/1795	12	8261

Charenton (94018), Brigadier du Sieur de la fresne, Regiment des Dragons de Bretagne ou il dit avoir servi 3 ans, est estropié du bras et de la main droite d'un coup de Pistolet et d'un coup de Sabre qu'il reçut.			
Julien Breon dit Monfort , agé de 57 ans, natif de Charenton, diocèse de Paris, Grenadier du Sieur de Brilhac au Regiment des Gardes françaises, ou il a Servi 34 ans et 4 mois, portez dans son Certificat datté du 2 du present mois de Juin, est Incommodé de l'Epaule droite d'un coup de fusil qu'il receut au Siege de Landau (99109) ce qui le met hors de Service, Marié en son Pays, et est Catolique. Soldat.	Non inscrite	22	38063
Charles Wittemayer Suisse, agé de 53 ans, natif de Lucerne, en Suisse, soldat du S.r Wagner, Regiment des Gardes Suisses, ou il a servi 32 ans, comme il parroist dans son certificat, à eu Lamachoire Brizée d'un coup de mousquet qu'il reçut à la Bataille de St Denis (99131), qui avec ses autres Blessures L'empeschent de Continuer, est marié à Charenton (94018), et est Catolique.	14/03/1687	10	4244
Pierre Roussel , de Charenton	21/01/1700	13	11228
Jean-Pierre Paillot , de Charenton	02/10/1698	13	10573
Denis Poulain , de Charenton	Non inscrite	26	48662
Guillaume Roüy , de Paris, par. Ste Marguerite, marié à Charenton	28/07/1720	21	33536
Pierre Julien Villette , de St Pierre de Conflant près Charenton, marinier.	19/08/1745	32	66305
François Camot , de Sucy-en-Brie, diocèse Paris, marié à St Georges (0?000)	28/07/1720	21	33546
Nicolas Barbé , de Boissy-St-Léger (94004) diocèse de Paris... Bourdeaux (33063)	17/02/1713	17	21966

Michèle Servera

*Registres
Mairies, Paris*

Jans, manoir

CERTIFICAT DE RENVOI POUR LES NOURRICES.

NOUS soussignée, Recommandresse du Bureau de la rue de la Haute Vannerie, commise par Monsieur le Lieutenant Général de Police, en vertu du pouvoir à lui donné par l'Edit du Roi du mois de Juillet 1729, enregistré au Parlement le cinq Aoust suivant, attestons que *marie gauthier* Femme *de françois pierre* Nourrice de la Paroisse de *St. Louis de gilles de penigny* Diocèse de *Paris* Election de *Paris* nous a remis entre les mains le Certificat du Sieur *aveyenne* Curé de ladite Paroisse, que nous avons enregistré en notre Bureau, conformément à la Déclaration de Sa Majesté du 29 Janvier 1715, comme aussi il nous a été déclaré que l'Enfant *rene fille* né le *7 aoust 1767* qui a été cejourd'hui confié à ladite Nourrice, a été baptisé sous le nom de *jeanne marie* fil le *de mr antoine le grand manufacturier en soye et soie* & de *louise fauconnier* la femme, les pere & mere, demeurant *a arcueil* Paroisse de *St Denis Charueil* en foi de quoi nous lui avons donné la présente attestation, pour être remise par ladite Nourrice à son Curé immédiatement à son arrivée chez elle, sous les peines portées par la Déclaration susdatée. A Paris, ce *7 aoust* mil sept cent soixante-quatre.

Janscours

NOUS, THOMAS MOURICAULT, Conseiller du Roi; Commissaire au Châtelet de Paris, préposé par Monsieur le Lieutenant Général de Police, pour l'exécution des Edits & Déclarations de Sa Majesté concernant les Recommandresses; certifions la signature ci-dessus véritable, en foi de quoi nous avons signé. A Paris, les jour & an susdits.

Mouricault

Mouricault 7 aoust 1767

QUE NOUS APPRENNENT LES REGISTRES DE L' ETAT CIVIL ?

La consultation des registres de l'Etat Civil représente pour le chercheur désireux de constituer son arbre généalogique la source principale de renseignements , mais là n'est pas leur seul intérêt . Leur lecture complète et leur mise en tableaux permet une étude démographique du village pendant une durée plus ou moins longue . Cette étude en nous permettant des comparaisons entre les différentes périodes d'une histoire assez longue doit nous éclairer sur la vie du village. Il faudra essayer de déterminer les causes de l'évolution que nous allons constater . En résumé la démographie serait-elle le reflet de l'histoire ?

J'ai choisi la paroisse d'Ormesson sous l'Ancien Régime . Rappelons qu'Ormesson s'est appelé Amboile jusqu'en 1758 .

Le premier acte de baptême est de 1549, soit seulement 10 ans après l'édit de Villers Cotterêts , par lequel François I^{er} instituait « l'état civil » .

De 1549 à 1618 ne sont portés que les baptêmes, ils ont été recopiés mais avec des lacunes .Jusqu'en 1621 les garçons ont 2 parrains et les filles 2 marraines.

Les mariages et les sépultures sont portés à partir de 1618 mais avec de nombreux manques jusqu'en 1643 .

A partir de 1643, baptêmes, mariages et sépultures sont reportés chronologiquement . Il n'y a qu'une seule coupure de 1688 à 1691 . Nous disposons donc d'une période d'observation de 150 ans .

J'ai établi des histogrammes : naissances, mariages, sépultures par tranches de 10 ans .

La paroisse compte environ 170 habitants en 1643 . D'après le nombre d'actes que j'ai comptabilisés on pourrait avoir, toutes choses égales d'ailleurs, en moyenne , et par décennies :68 naissances, 64 décès et 17 mariages .

Passons à la lecture des tableaux . On peut , en gros, distinguer 6 périodes .

1) de 1643 à 1652 :le solde naissances- décès est négatif : - 13 , 44 naissances pour 57 décès .

Pour la seule année 1652 le vicaire rapporte 39 décès , 4 concernant des gens venus d'ailleurs dont un maréchal lorrain . La Fronde qui est passée à Amboile comme sur tout le plateau de Brie a causé la perte de 20% de la population du village !

2) de 1653 à 1672 l'expansion démographique est importante : 188 naissances, 103 décès, solde + 85 . Le nombre d'habitants double pratiquement .

En même temps qu'un important apport de population nouvelle on note une diminution sensible des décès .

3) le long règne de Louis XIV sera marqué par plusieurs périodes de recul du nombre d'habitants . Le solde naissances-décès est négatif : - 15 en 40 ans .

A cette époque des famines dues à des conditions climatiques très défavorables jointes à des épidémies ont causé de véritables ravages :

- de 1676 à 1679 : 75 décès pour 38 naissances (12 morts en janvier 1676) c'est-à-dire environ 30% de la population !
- de 1693 à 1694 : 43 décès , 21 naissances !

Et enfin de 1708 à 1710 , 40 décès pour 10 naissances . On se souvient du terrible hiver de 1709 .

Il est intéressant de noter les comportements matrimoniaux pendant ces périodes difficiles : aucun mariage en 1708 et 1709, 2 en 1710, 3 en 1711 . On convole à nouveau quand les conditions s' améliorent !

4) de 1713 à 1732 le solde naissances- décès est équilibré, mais la mortalité infantile reste effarante, la moitié des enfants n'atteint pas l' âge de 10 ans !

5) de 1733 à 1742 , nouveau recul, le solde naissances- décès est négatif :- 25
15 décès en 1739, 13 en 1740, parallèlement aucun mariage de 1736 à 1739 . Les manuels d' histoire font état de disettes entre 1738 et 1742 .

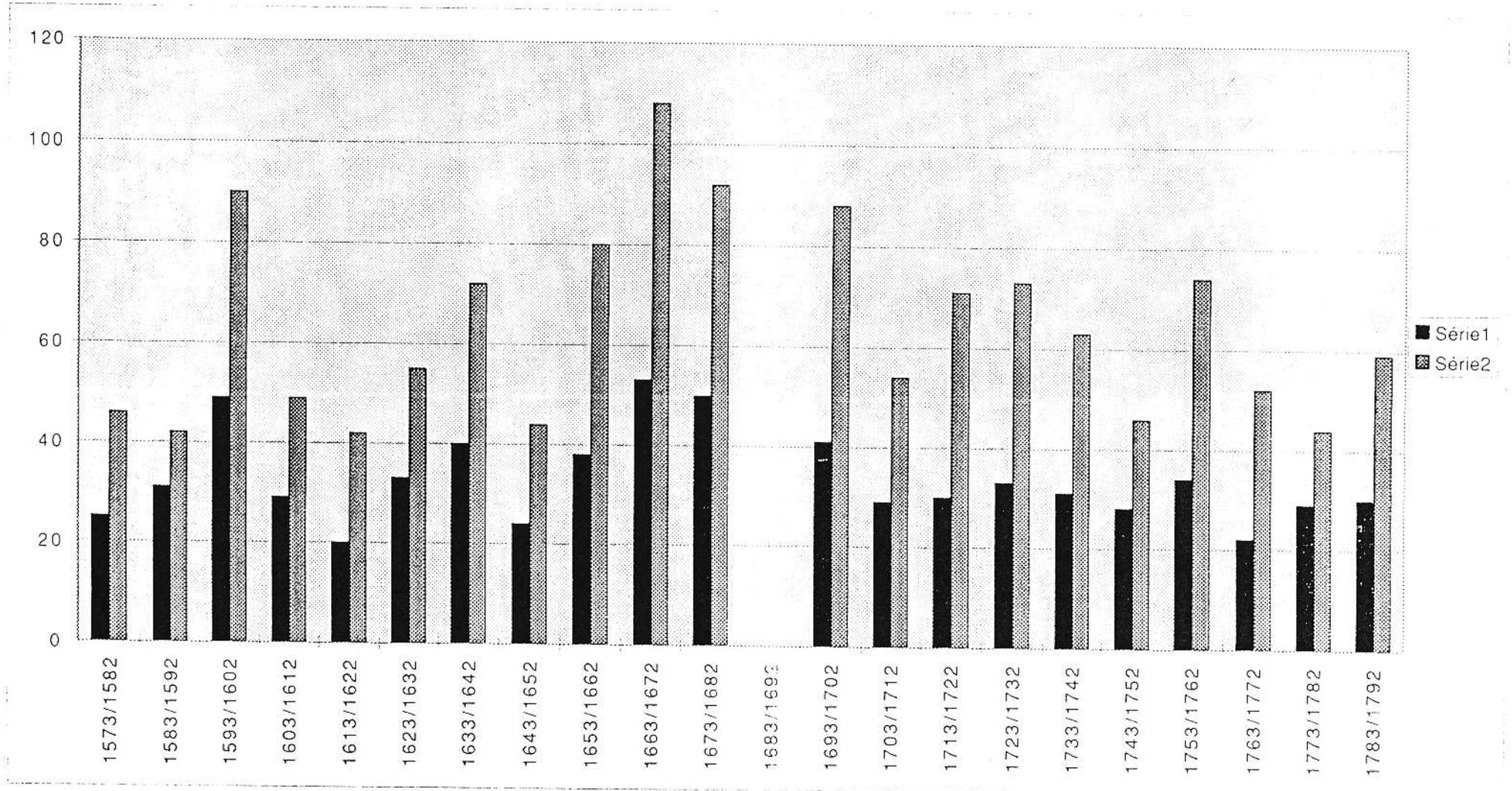
6) de 1743 à 1792 le solde redevient positif : + 36 , avec toutefois des années où la soudure a dû être difficile , en 1789 après un hiver sibérien a succédé un printemps pourri provoquant 11 décès .

Derrière la sécheresse de ces chiffres on constate que comme le reste du Royaume et aux mêmes moments Ormesson connaît des hausses et des baisses de population . Les événements qui ont fait la grande Histoire ont eu sur notre petit village les mêmes conséquences que sur l' ensemble de la France . A une époque où l' on vivait au jour le jour ou quasiment la population se contentait de subir les aléas des circonstances . Pas besoin de pratiquer le contrôle des naissances , la régulation se faisant d' elle même .

Après une période plus favorable une période difficile , malgré tout la population augmente , la vie continue au rythme immuable des saisons et l' on se sent pris d' amitié et de respect pour ces paroissiens d' Ormesson solidement accrochés à leur terroir .

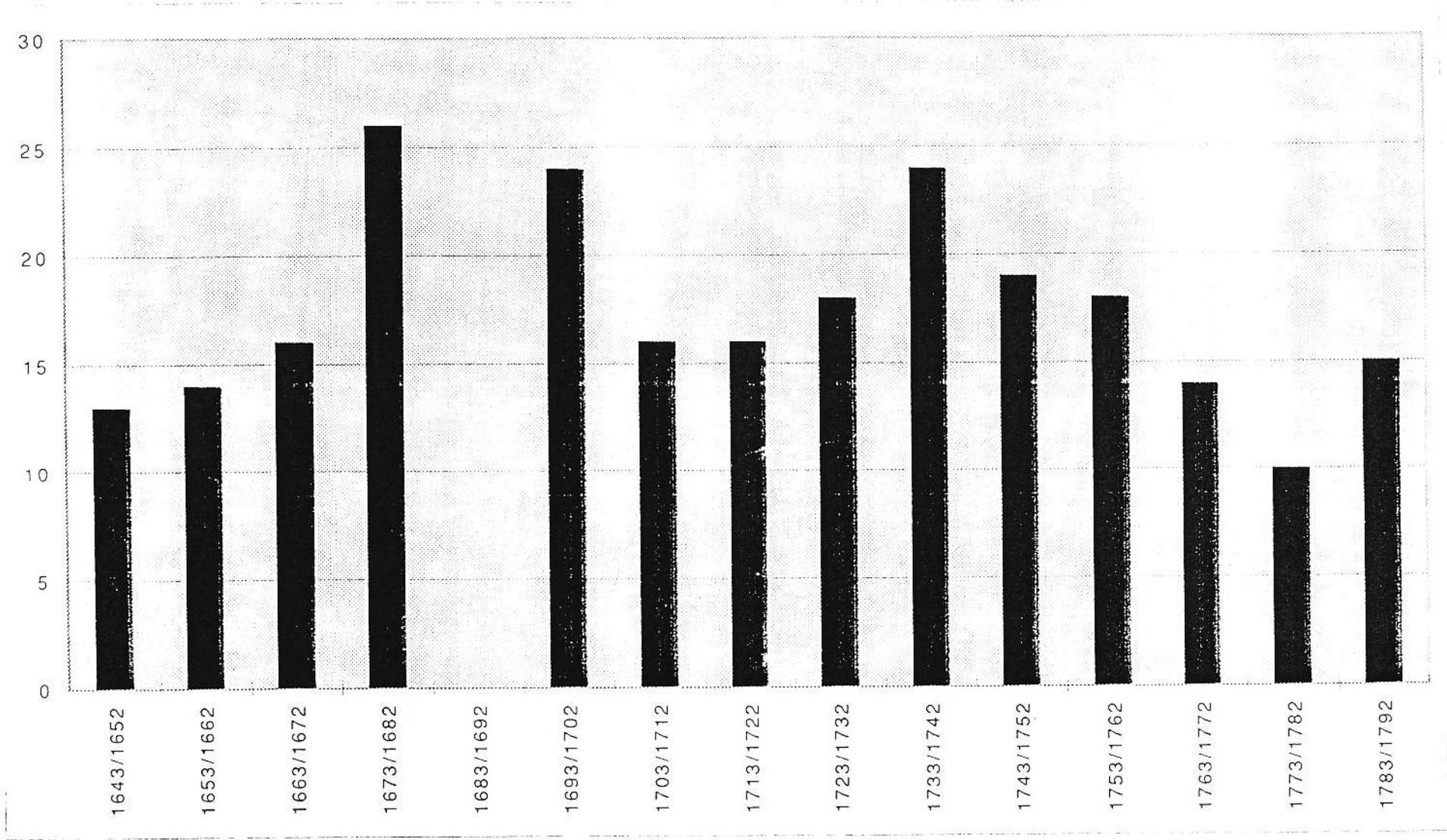
H. BOULET

NAISSANCES DE 1573 A 1792

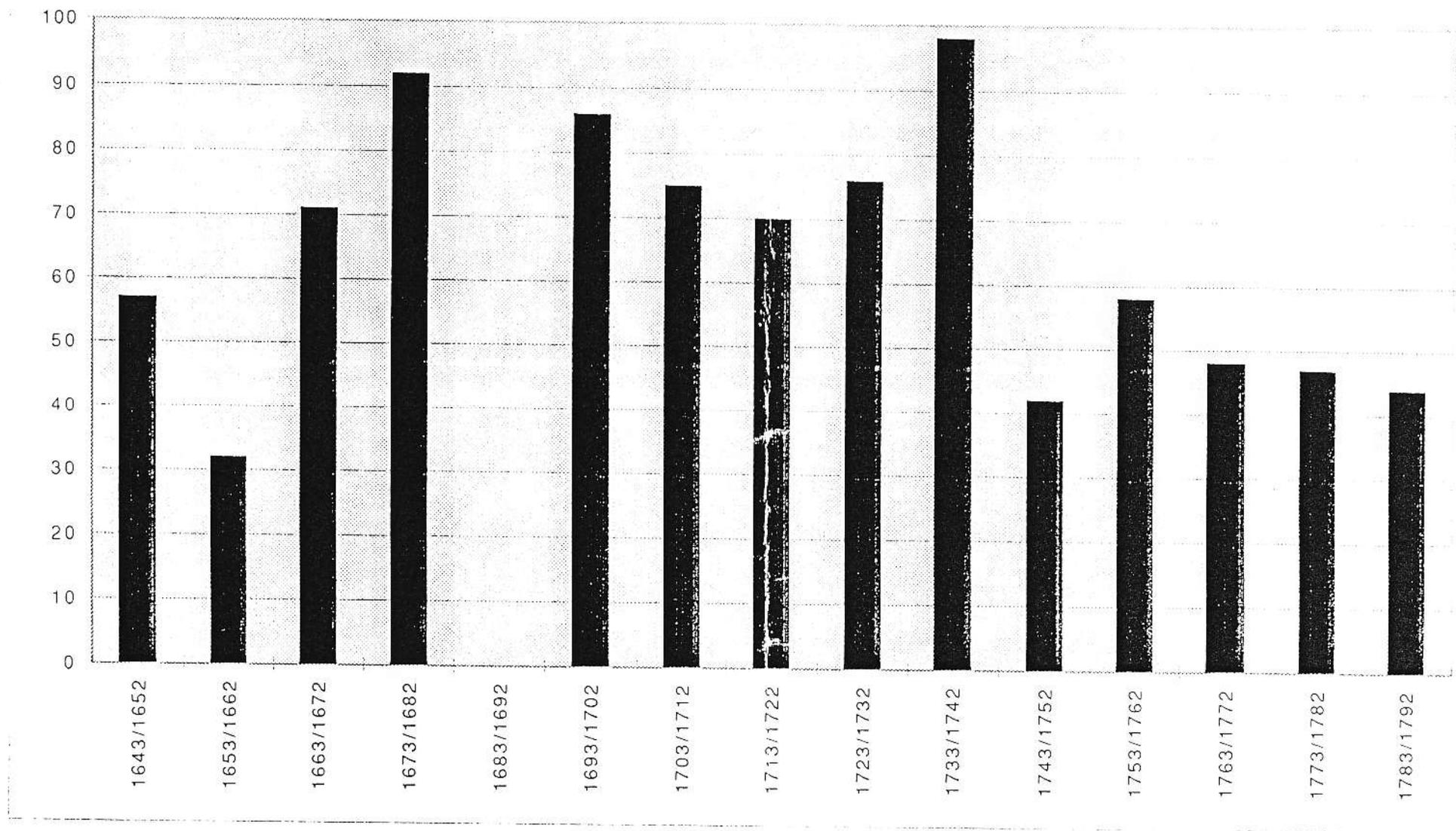


Légende
 Série 1 2 Baptêmes de 1573 à 1792
 Série 2 1 Familles déclarant des naissances

MARIAGES DE 1643 A 1792



SEPULTURES DE 1643 A 1792



QUE NOUS APPRENNENT LES REGISTRES DE L'ETAT CIVIL ?

Suite

Il n'y a que dans les contes de fées que les princes épousent des bergères . Une lecture attentive de l'Etat Civil d'Amboile sous l'Ancien Régime montre que l'on se marie le plus souvent avec quelqu'un de sa catégorie sociale .

Le manouvrier ou le vigneron épousera la fille d'un manouvrier ou d'un vigneron . Quand on est artisan , on marie sa fille avec un artisan, généralement dans le même corps de métier . En 1724 Jean Rebour ,bourrelier à Amboile épouse Jeanne Pausselier, fille de Pierre Pausselier, maître bourrelier à Créteil .En 1693 Gérard Dorlé, meunier à Sucy, fils de Pierre Dorlé, lui aussi meunier, épouse Philipotte Roger fille de Charles Roger meunier .

Les maçons d'Amboile constituent une véritable dynastie : les Garnier. Ceux ci seront maçons de père en fils pendant un siècle : Charles en 1698, Michel en 1735, Charles en 1758, Jean Emmanuel en 1782 .

Les employés du Château : jardiniers, cochers, charretiers, valets, garde-chasse, servantes forment une catégorie à part . Eux aussi se marient entre eux, sont témoins de mariage, parrains et marraines des enfants de leur milieu .

Dans les classes sociales plus aisées le principe est le même :

- Geneviève Delacorne, fille de François Delacorne, procureur fiscal, épouse Eustache Bouinet, fils de Jean Baptiste Bouinet, jardinier de l'Orangerie du Roy à Versailles, ce n'est pas une mésalliance !
- C'est encore plus net chez les fermiers et les laboureurs où l'obsession de garder la terre dans la famille vise à limiter au maximum le cercle des conjoints . Le cas de Michel Cochard et de ses descendants en est un magnifique exemple :
 - en 1661 Michel Cochard ,de Paris épouse Madeleine Goupy , celle ci meurt en 1678 après lui avoir donné 4 enfants .
 - Michel Cochard se remarie en 1679 avec Marie Delierre dont il aura 7 enfants, il est à cette époque fermier du Château et Procureur d'Amboile, il meurt en 1692 .
 - sa veuve, Marie Delierre, appelée dans le contrat : fermière d' Amboile, se remarie en 1697 avec Pierre Chevalier, laboureur, veuf . Elle aura de lui 3 enfants .
 - ce n'est pas tout ; le 20- 2-1702 Marie Anne Cochard, fille de Michel Cochard et de Marie Delierre épouse Antoine Fraguinon, laboureur à Boissy, fils de Jean Fraguinon, laboureur ; le même jour Jeanne Cochard, 17 ans, fille de Michel Cochard et de Marie Delierre épouse Michel Chevalier, laboureur, fils de Pierre Chevalier, son beau-père, et de la première épouse de celui ci .

On sent vraiment là un désir de garder coûte que coûte le patrimoine et pour cela on n'hésite pas à organiser de véritables mariages croisés . Mais ne soyons pas hypocrites et demandons nous si de nos jours nous ne voyons pas se produire de semblables choses !

H. BOULET

Liberté, Brutus, Égalité et ... Mirabelle

Les prénoms républicains à Chennevières

Avant-propos

Recopier les fiches établies d'après les registres paroissiaux et d'état civil est un travail souvent fastidieux. Toutefois, après plusieurs heures passées avec les paroissiens de Chennevières, depuis 1692, on finit par s'intéresser à la vie de ces familles. C'est ainsi qu'en arrivant vers 1793, j'ai rencontré Sophie Égalité et les autres. Et je me suis demandée, alors, pourquoi certaines familles que je côtoyais ainsi depuis des lustres avaient suivi cette mode, et pas les autres.

Inutile de dire que je ne connais pas la réponse. Mais en observant l'évolution de certaines d'entre elles, on peut penser que le choix des chefs de famille pour tel ou tel prénom n'a certainement pas été le fruit du hasard.

Pour une véritable étude historique et critique, je renvoie les lecteurs au travail remarquable dirigé par monsieur Michel Balard, pour la revue *Clio* 94, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française. Toutes les communes du Val-de-Marne y sont passées au crible de l'analyse critique

Pourquoi un calendrier républicain ?

Un monde s'éteint...

Quatre dates portent un coup à la vieille civilisation française :

Le 20 septembre 1792 : c'est la bataille de **Valmy**. Le poète allemand J.W. Goethe, peu suspect de sympathie pour la révolution, assiste à la bataille, côté prussien. Le soir, autour d'un feu de camp, les invités du duc de Weimar demandent son avis au grand homme, très simplement, celui-ci répond : "De ce jour et de ce lieu commence une ère nouvelle pour l'humanité et vous pourrez dire j'y étais¹".

Le 21 septembre 1792, la monarchie de droit divin est abolie ; le crime de lèse-majesté a commencé. Il s'achèvera avec l'exécution du roi quatre mois plus tard.

Le 22 septembre 1792, un décret de la Convention nationale ordonne de dater les actes publics de **l'an I de la République**.

Le 25 septembre 1792 la même Convention proclame que "**la République française est une et indivisible**".

Un monde renaît...

Puisque tout ce qui semblait immuable est aboli, il faut repartir sur de nouvelles bases. La création d'un nouveau calendrier s'impose aux esprits. Dans ce calendrier, déclare Fabre d'Églantine, : "**Les réalités de la raison sont substituées aux visions de l'ignorance.**"

Vaste programme, en effet !

Qui l'a conçu et rédigé ?

La Convention nationale (21 septembre 1792 - 26 octobre 1795) charge le comité d'instruction publique de ce travail.

Il se passe plus d'une année avant que, le 5 octobre 1793, la Convention adopte ce calendrier. Il prend effet le 4 frimaire an 2 (24 novembre 1793).

¹ *Campagne en France. Le siège de Mayence*, Johann Wolfgang Goethe, DTV Gesamtausgabe

Les membres du comité d'instruction publique étaient tout, sauf de doux rêveurs. Parmi les plus connus : Condorcet, Lakanal, l'abbé Grégoire. Revenons très brièvement sur trois d'entre eux :

Gilbert Romme (1750-1795), mathématicien, député du Puy-de-Dôme. Il encouragea également les travaux sur le télégraphe de Chappe. Il se poignarda le 16 juin 1795 avec d'autres Montagnards plutôt que d'être guillotiné.

Robert Thomas Lindet (1743-1823), ancien curé, marié, ayant voté la mort du roi. Tout en étant très à gauche, les auteurs consultés déclarent qu'il n'était pas extrémiste. Il mourra avocat, dans son lit, à Bernay (Eure) où il était né. Il ne faut pas le confondre avec son frère cadet Jean-Baptiste Robert Lindet (1746-1825) qui, lui, fut membre du comité de salut public.

Fabre d'Églantine (1750-1794) qui offre, dans sa seule personne, toutes les contradictions du genre humain. D'une part, le poète des paroles de la chanson "Il pleut bergère" et l'invention des noms du nouveau calendrier ; d'autre part, le traître, celui qui a : "... le génie de faire naître l'hostilité sous ses pas"².

Le principe de ce calendrier

L'an I commence le 22 septembre 1792, jour de l'institution de la République et équinoxe d'automne.

L'année est partagée en douze mois de 30 jours

automne	hiver	printemps	Été
vendémiaire	nivôse	germinal	Messidor
brumaire	pluviôse	floréal	Thermidor
frimaire	ventôse	prairial	Fructidor

Chaque mois comprend 3 décades de dix jours.

Les dix jours de chaque décade sont nommés : primidi ou primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, octidi, nonidi, décadi.

Des jours complémentaires, appelés également sans-culottides, (cinq ou six) sont ajoutés à la fin de chaque année pour rattraper le solstice d'automne suivant. Ces jours ont été décrétés : fête de la vertu ; fête du génie ; fête du travail ; fête de l'opinion ; fête des récompenses.

La Franciade : "*art. 10. – En mémoire de la Révolution qui, après quatre ans, a conduit la France au gouvernement républicain, la période bissextile de quatre ans est appelée la Franciade. Le jour intercalaire qui doit terminer cette période est appelé le Jour de la Révolution. Ce jour est placé après les cinq jours complémentaires.*"³

Aux saints de l'église qui accompagnaient chaque journée, on substitue les plantes de saison. Le cinquième jour du mois célèbre un animal, le dixième un outil.

Puis, (consciemment ou pas) on reviendra au système de l'église, en consacrant des jours aux martyrs de la Révolution : Jean-Paul Marat (assassiné le 13 juillet 1793), Louis Michel Le Peletier de Saint-Fargeau, (assassiné le 20 janvier 1793 à Paris), à des héros de l'antiquité (Brutus a eu un certain succès) et aux vertus morales que devaient posséder tout bon républicain, Liberté, Egalité.

² *Le sang de la Bastille, 1787-1789*, collection *Les hommes de la Liberté*, par Claude Manceron, éditions Robert Laffont, Paris 1987

³ *Décret de la Convention nationale. Du 4^{ème} jour de Frimaire, an second de la République Française, une et indivisible.*

La carrière de ce calendrier

Adopté par la Convention le 5 octobre 1793, il entre en application le 24 novembre 1793 (4 frimaire an 2).

Officiellement, il fut employé jusqu'au 10 nivôse an XIV (31 décembre 1805), date à laquelle un sénatus-consulte⁴ l'enterra définitivement.

Il a été réemployé, très brièvement, par la Commune de Paris, du 6 mai au 23 mai 1871 (an 79) pour ses actes officiels.

De fait, son usage s'est limité à quelques mois en l'an 2 et en l'an 3. Principalement à Paris et dans sa banlieue. En province, il ne semble pas avoir eu le même succès. Il serait d'ailleurs intéressant que des lecteurs nous signalent les prénoms républicains qu'ils ont pu trouver dans les registres de leurs provinces.

Les raisons d'un échec

Des siècles de tradition chrétienne avaient imposé à chaque paroissien un rythme de vie, des habitudes de travail et de repos, immuables depuis des générations.

Si la plupart de nos ancêtres étaient illettrés, ils connaissaient par cœur ce calendrier qui les accompagnait tout au long de leur vie. Les engagements, les baux et autres actes sociaux se faisaient à la saint-Michel, à la saint-Martin, et autres bienheureux.

Les fêtes chrétiennes leur permettaient de se reposer une fois tous les sept jours. Avec le nouveau calendrier, il faut attendre dix jours.

Du fond de leur âme, ils s'adressaient aux saints miséricordieux de leur paroisse pour soulager leur peine ; ces saints dont ils pouvaient contempler l'image à l'église sont remplacés par des animaux, des instruments de travail (de torture selon l'étymologie), auxquels ils étaient pieds et poings liés toute leur vie.

Il est à remarquer, au demeurant, que ceux qui ont créé ce calendrier "écologique" avant la lettre, n'ont, sans aucun doute, jamais manié un autre outil que la plume d'oie.

Que s'est-il passé pendant cette année de transition ?

Quand on parcourt la chronologie des événements de septembre 1792 à septembre 1793, on est effrayé par cette multitude de guerres à l'extérieur du pays, de révoltes à l'intérieur, d'assassinats et autres exactions. C'est un fracas épouvantable.

Malgré tout, au milieu de ces bouleversements, des hommes travaillent, nuit et jour pour bâtir une nouvelle société.

Et notre ancêtre ? Que disait-il, dans son patois, au milieu de toutes ces convulsions ? Comment a-t-il réagi ? En dehors des archives judiciaires⁵, où ce taiseux a pu faire parler de lui, nous pouvons trouver une manifestation de ses opinions dans le fait qu'il ait donné un prénom républicain à l'un de ses enfants. Mais, là-aussi, comment savoir s'il a agi par opportunisme, par peur ou par conviction ?

⁴ Acte voté par le Sénat et ayant la valeur d'une loi sous le Consulat, le Premier et le Second Empire).

⁵ Lire et relire le remarquable livre d'Alain Corbin, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot*, sur l'usage des archives judiciaires.

Le cas de Chennevières

A quelques lieux de Paris, en bordure du plateau briard, Chennevières domine la capitale et, de ses hauteurs, peut-être perçoit-on les rumeurs venant de Paris. Beaucoup de parisiens y séjournent, y donnent leurs enfants en nourrice. Il est évident que les événements survenant à Paris étaient connus à Chennevières dans les heures qui les suivaient.

A Chennevières, l'influence de ce calendrier aura duré un an et demi, soit entre le 30 janvier 1793 et le 3 juin 1794. On y dénombre 5 enfants ayant reçu un ou plusieurs prénoms dits révolutionnaires pour la cinquantaine de naissances inscrites dans la même période.

Les précurseurs

Ils ont donné un prénom républicain avant l'entrée en vigueur du nouveau calendrier.

21 janvier 1793 : la mort du roi

30 janvier 1793

Sophie **Égalité** RODIEN,
fille de Pierre Antoine et de Marie Louise LEMAIRE.

Son père, Pierre Antoine, est né le 8 avril 1768 à Chennevières, fils de Pierre Rodien, maître d'école, et de Magdelaine Froinancourt. Pierre Antoine est cité en qualité de garde-champêtre. Ce rôle d'intermédiaire entre ceux qui font la loi et ceux qui la subissent n'est certainement pas étranger à son choix.

L'un des témoins est Henry François GOBERT, serrurier.

12 février 1793

Antoine Louis Joseph **Égalité** CHAPONNET

Il est le fils de Louis Joseph CHAPONNET, vigneron, et de Marie Geneviève Désir. Les parents donnent quatre prénoms à leur fils. Ils maintiennent le prénom paternel Louis.

Les témoins sont deux Chaponnet, manouvrier et vigneron, ainsi que Jean-baptiste Pain et Vin, menuisier.

Marie Geneviève DESIR est née le 30 janvier 1768 à Chennevières, fille de Jean Baptiste, manouvrier et de Geneviève Aubel.

Les cinq autres enfants, nés par la suite, y échapperont :

Victoire Anastasie, née le 28 nivose an 3 (17 janvier 1795)

Jean Catherine Michelle (m), né le 1er frimaire an 5 (21 novembre 1796) ; il meurt 38 heures après sa naissance, c'est à dire le 2 frimaire an 5 ;

Marie Henriette, née le 7 germinal an 6 (27 mars 1798) ;

Jean Louis, né le 11 pluviôse an 8 (31 janvier 1800) ;

Louis François Joseph, né le 3 thermidor an 9 (22 juillet 1801)

10 mars 1793 : création du tribunal révolutionnaire par la Convention.
Fouquier-Thinville est accusateur public.

24 octobre 1793 : procès et exécution des Girondins

Le bon citoyen**20 novembre 1793****Termidor Brutus MENNESSIER**

fils de Charles MENNESSIER, cultivateur au Plessis, et de Marguerite Théodore RENAUDIN. Dans ce cas, il n'est plus fait référence au calendrier chrétien.

Dans l'acte de naissance, on retrouve comme témoin Henry François Gobert, serrurier à Sucy. Il y a aussi Denis Joseph Bras, cultivateur.

Le couple s'est marié le 9 février 1793 à Chennevières. Dans l'acte de mariage, le mari, est âgé de 27 ans, fils de François Menessier et de Marie Anne Guyot.

L'épouse dont l'âge n'est pas indiqué dans l'acte de mariage vient de Monceaux (Val d'Oise). Elle est fille de feu Jean-François et de Catherine PIERRET.

Décret du 14 frimaire an 2 définissant le gouvernement révolutionnaire

15 frimaire an 2 (*5 décembre 1793*)**Liberté Légalité VIEJO**

fille de Marie Jacques VIEJO, vigneron, et de Marie Louise TOULET, L'enfant meurt au bout de deux jours.

Comme pour le cas précédent, pas de prénom chrétien.

Le père, Marie Jacques, est né le 04/08/1763, à Chennevières, fils de Jean Baptiste, vigneron et de Marie Geneviève AUBEL.

Les VIEJO, présents à Chennevières depuis 1738 au moins, sont alliés aux CONVERSET, autre famille très présente dans les communes alentour.

Le couple aura sept autres enfants dont quatre mourront très rapidement.

Le cas Mirabelle**29 nivose an 2** (*18 janvier 1794*)**Mirabelle VITASSE**

fille d'Antoine, journalier, et de Marie Jeanne Galand.

Le prénom Mirabelle ne figure pas dans le calendrier républicain.

Le 29 nivôse correspond au nonidi de la troisième décade de nivôse. Ce jour est consacré au mercure. Cela rien à voir avec la prune, qui, elle, est célébrée le primidi de la première décade de fructidor

Il n'y a donc pas de relation logique entre la date de naissance et le prénom.

Sa mère, Marie Jeanne Galand, est née le 15 avril 1753 à Chennevières, de Jean Baptiste, vigneron, et de Marie Jeanne Jacot.

Son père est un horsain. Fils d'Antoine et de feu Catherine Fichaux, il est né vers 1753, à Lihons (Somme). Il est donc Picard de nation comme on disait alors.

Le couple s'est marié, à Chennevières le 20 février 1775.

Déjà, ils se distinguent du lot commun en ayant eu un enfant avant le mariage, ce qui, à Chennevières tout au moins, est un cas pratiquement unique. Marie Julie est née le 7 octobre 1774 et ils la reconnaissent et la légitiment lors de la cérémonie. Aucun des autres enfants naturels nés à Chennevières n'a été reconnu par son père.

Après le mariage, Antoine VITASSE et Marie Jeanne GALAND auront quatre autres enfants, nés à Chennevières :

Antoine Martin, né le 1er mars 1776 ; Il meurt le 21 septembre 1778, à l'âge de deux ans.

Louis Antoine, né le 26 octobre 1777 ;

Etienne Antoine, né le 16 février 1780 ;

Jacques Antoine, né le 6 juillet 1782.

Autre originalité de la famille : la persistance avec laquelle le père donne son prénom à chacun de ses garçons. Cette coutume s'appliquait surtout au premier-né, au cadet si le premier était déjà mort. Mais rarement plus loin. D'où la question suivante, également sans réponse : pourquoi pas Antoinette au lieu de Mirabelle ?

S'il n'y a pas eu d'autres enfants nés dans une commune voisine, pourquoi ont-ils eu cette Mirabelle, 12 ans après la naissance de Jacques Antoine ? Est-ce le résultat d'un élan républicain irrésistible ? Encore un mystère que nous ne connaissons jamais.

Maintenant pourquoi avoir choisi le prénom de Mirabelle ? Certains historiens de ce fruit délicieux n'hésitent pas à affirmer qu'à cette époque là, cette variété de *prunus* était plus connue que la quetsche et autres abricots.

Je me demande si le citoyen VITASSE n'a pas voulu faire un pied de nez à tout le monde en choisissant un prénom qui paraît en être, tout en n'en étant pas.

Aujourd'hui, on dirait de ce couple qu'il est marginal.

8 juin 1794 : fête de l'Être suprême et de la Nature présidée par Robespierre
10 juin 1794 : décret du 22 prairial, la grande Terreur

15 prairial an 2 (3 juin 1794)

Jeanne Henriette **Prairial** GOBERT

fille de Jean Nicolas GOBERT, serrurier, et de Jeanne AUBERTIN. Prairial correspondant au mois de juin, l'audace du choix du prénom n'est pas bien grande, mais elle existe. Saluons-la !

Parmi les témoins : Jean-Baptiste PAIN ET VIN, menuisier, 38 ans, et Henri GOBERT, 50 ans, serrurier à Sucy.

Le couple aura trois autres enfants :

Denis Claude Antoine, né le 22 pluviôse an 4 (11 février 1796) ;

Marie Jeanne Virginie, née le 9 thermidor an 5 (27 juillet 1797) ;

Jean Victor, né le 5 messidor an 7 (23 juin 1799)

La promesse de mariage de ce couple figure dans le registre des mariages de Chennevières à la date du 28 avril 1793.

Lui a 23 ans, est serrurier et fils d'Henri François GOBERT (selon toutes probabilités, il est le serrurier de Sucy qui vient à Chennevières pour témoigner de la naissance de nouveaux citoyens) et de Marie Antoinette CHENARD.

L'épouse âgée de 26 ans, est couturière. Elle est fille de Mammair et de Jeanne BRASSIN (cette dernière est originaire de Bourbonne-les-Bains en Haute-Marne). La fiancée vient de la paroisse Saint-Eustache de Paris. Son frère Nicolas, épouse le même jour Marie Louise MOREAU, également de la paroisse Saint-Eustache.

9 thermidor an 2 (27 juillet 1794) : chute de Robespierre

Témoins et/ou parrains !

Il est intéressant de constater qu'Henri François GOBERT, serrurier à Sucy, se déplace à trois reprises (dont une pour sa petite-fille) à Chennevières. Il faudrait aller voir à Sucy si cet artisan a parrainé beaucoup d'autres jeunes citoyens.

Quant au menuisier Jean-Baptiste PAIN ET VIN, il apparaît, lui, à deux reprises en qualité de témoin. Son mariage avec Louise Adélaïde BÉRANGER ne figure pas à Chennevières.⁶ Ils semblent n'avoir eu qu'un seul enfant : Jean Baptiste, né le 13 nivose an 3 (2 janvier 1795).

Conclusion (petite) : Les six nouveaux pères de cette période représentent un échantillon des professions exercées à Chennevières, si l'on excepte le garde-champêtre Rodien : 2 vignerons, 1 cultivateur ; 1 journalier ; 1 serrurier.

Dans les couples, un conjoint né hors du village a-t-il joué un rôle provocateur à l'égard de sa communauté d'accueil ? J'en suis presque persuadée pour le cas Mirabelle.

A quelle influence est due la présence à, plusieurs reprises, des mêmes témoins ? Ont-ils eu la prépondérance dans le choix des prénoms républicains ? Sont-ils venus seulement à titre amical ? Pour répondre à ces questions, il faudrait reprendre la méthode d'Alain Corbin, si bien décrite dans son livre cité ci-dessus. C'est en parcourant tous les actes d'archives concernant ces personnes que l'on pourrait retrouver les liens qui les unissaient.

Après le pied de nez du citoyen Vitasse, voici un petit clin d'œil, avec la dernière strophe, très morale, du "tube" de Fabre d'Églantine :

Eh bien ! voilà ta couche ; Dors-y bien jusqu'au jour ; Laisse-moi sur ta bouche Prendre un baiser d'amour	Ne rougis pas, bergère , Ma mère et moi demain Nous irons chez ton père Lui demander ta main
---	---

Bibliographie consultée :

D'abord et avant tout, se reporter à l'ouvrage précité de Michel Balard qui est une mine de renseignements sur la période révolutionnaire dans le Val-de-Marne.

Concordance des calendriers grégorien et républicain, librairie historique Clavreuil, 37, rue Saint-André des Arts, Paris 6ème, 3ème tirage, 1983.

Histoire et dictionnaire de la Révolution française, 1789-1799, J. Tulard, J.F. Fayard, A. Fierro, collection Bouquins, Éditions Robert Laffont, 1987 ;

L'état de la France pendant la Révolution (1789-1799) sous la direction de Michel Vovelle, Éditions La Découverte, Paris 1988 ;

Histoire socialiste de la Révolution française, Jean Jaurès, édition revue et annotée par Albert Soboul, Éditions sociales, 1973 ;

Dictionnaire encyclopédique Hachette, éditions Hachette, 2001

Les grandes dates de l'histoire de France, éditions Larousse, 1989

Sites Internet :

Home.worldnet.fr/~lasseron (Lasseron suffit pour arriver sur ce site basique de l'histoire de France) ; Gefrance.com ; Brumaire.citewebn.net/ ; Notrefamille.com ; Herodote.net

Michèle Servera

⁶ Il faut tenir compte que les registres de 1782 à 1792 sont indisponibles actuellement.

Un prénom pour la vie ?

(suite)

Dans un numéro précédent de Mnémé, nous avons vu que la pérennité des prénoms de nos ancêtres n'était pas toujours garantie au cours de leur vie. Prénommé Pierre au baptême, le jeune homme se mariait sous un autre prénom ; parfois, il mourrait sous une troisième dénomination.

Dans le meilleur des cas, le curé signalait que l'individu était : "dit le Jeannot" quand ce n'était pas un surnom plus ou moins moqueur. Nos ancêtres avaient la dent dure et ne pratiquaient pas le langage politiquement correct.

Jusqu'à présent, ces changements de prénom n'avaient aucune explication écrite ; seules l'expérience acquise dans la lecture des registres paroissiaux et la confrontation des sources nous permettaient de dire que le Pierre du baptême était bien le Jean du mariage.

Or, c'est dans l'accueillante cité limousine d'Arnac-Pompadour (Corrèze) que j'ai trouvé, non pas une explication, ce serait trop beau, mais la preuve qu'une cérémonie de baptême n'était pas à coup sûr un moment de simple bonheur :

"Le 18 décembre 1750, a été baptisée Jacquette **ou** Marie Lacourie, fille de Léonard Lacourie et de Françoise **ou** Jeanne Solve. Parrain : Léonard Hublot ; marraine : Jacquette Buisson."

On notera que l'hésitation entre les prénoms concerne également la mère de l'enfant. Celle-ci étant traditionnellement absente de la cérémonie, elle n'a pu préciser elle-même sous quel prénom elle était connue.

Comment s'est passée la cérémonie dans cette ambiance de "guérilla familiale"? Nous ne le saurons bien sûr jamais. Toutefois, il est facile d'imaginer les enjeux familiaux qui ont pu se présenter à l'esprit des comparants et la guerre des anciens contre les modernes. Doit-on lui donner le prénom de la grand-mère, celui de la marraine ou un nouveau prénom à la mode ? Apparemment, c'est la marraine qui a gagné.

La scène devait être cocasse à observer. Le curé a dû essayer de mettre tout le monde d'accord sur un prénom. Finalement, excédé ou résigné, il a inscrit les deux prénoms.

Devinette

Imaginons qu'un jeune homme, nommé Pardoux ou Léonard, aille demander au curé d'Arnac-Pompadour, un extrait de son acte de baptême pour se marier dans la paroisse voisine.

Le curé, ravi, ouvre son registre et y lit :

"Le même jour (18 juin 1751) a été baptisé un fils du beau-frère de la Plagne dont la sœur est mariée au village du Bosvieux, en foy de quoy ay signé. Triviaux, curé."

Le jeune homme ne savait certainement pas lire et ne s'est rendu compte de rien. Quant au curé, je vous laisse imaginer la tête qu'il a dû faire ! Car établir un extrait d'acte de baptême qui ne contient ni prénom, ni filiation, ni parrainage ne doit pas être facile.

Avouez que ce document vaut, si j'ose dire, son pesant de burettes !

Michèle Servera

LISTE DES ACTES D'ETAT CIVIL ACCESSIBLES PAR MINITEL

Actes de Naissance, actes et contrats de Mariage, actes de Décès
classés par régions, départements et codes des services Minitel.

L'Index des mises à jour est disponible sur Internet <http://www.genealogy.tm.fr>

ALSACE

36 17 CGALSACE*

Dpt. 67-68
163 543 actes..... x0+

AQUITAINE

36 17 ABMS*

Dpt. 40 250 375 actes..... x0+
Dpt. 64 200 642 actes (Mariages non filiatifs) x

AUVERGNE

36 17 CGEUROPE*

Dpt. 03-15-43-63
186 338 actes..... x0+

36 17 GENEABV*

Dpt. 15-43-63
122 668 actes..... x0

36 17 ABMS*

Dpt. 15-43-63
118 942 actes..... x

BOURBONNAIS

36 17 BOURBONNAIS*

Dpt. 03 294 995 actes..... x

36 17 GENEABV*

Dpt. 03 2 114 175 actes..... x0+

BOURGOGNE

36 17 ABMS*

Dpt. 21 148 090 actes..... x
Dpt. 58 361 419 actes..... x0+

36 17 GEF*

Dpt. 21-58-71-89
268 606 actes..... x

BRETAGNE

36 17 ABMS*

Dpt. 22 1 706 124 actes..... x0+
Dpt. 35 644 753 actes..... x0+

36 17 PARCHEMIN*

Concrits, Marins et Catalogue.
Dpt. 22-35
1 715 246 actes..... x0+

CENTRE

36 17 GENE18*

Dpt. 18 760 323 actes..... x0+

36 17 ABMS*

Dpt. 36 108 421 actes..... x
Dpt. 45-77
253 507 actes..... x0+

36 17 GENE43*

Dpt. 45 530 566 actes..... x0+

CHAMPAGNE-ARDENNE

36 17 CG08*

Dpt. 08 830 634 actes..... x0+

36 17 ABMS*

Dpt. 10 196 692 actes..... x0+

36 17 CG51*

Dpt. 51 1 797 818 actes..... x0+

36 17 GENE52*

Dpt. 52 142 060 actes..... x

FRANCHE-COMTE

36 17 ABMS*

Dpt. 25-39-70
96165 actes..... x0+

ILE-DE-FRANCE

36 17 ABMS*

Dpt. 77 207 921 actes..... x0+
Dpt. 78 151 612 actes..... x0+
Dpt. 77-78-93-95
68 061 actes..... x0+

LANGUEDOC-ROUSSILLON

36 17 ABMS*

Dpt. 30 33 144 actes..... x

LIMOUSIN

36 17 ABMS*

Dpt. 19 191 976 actes..... x0+
Dpt. 19-23-87
315 302 actes..... x
Dpt. 87 283 973 actes..... x

LORRAINE

36 17 GENLOR*

Dpt. 54 825 278 actes..... x0+
Dpt. 55 397 861 actes..... x0+
Dpt. 57 650 490 actes..... x0+
Dpt. 88 1 464 548 actes..... x0+
Sarre 21 556 actes..... x0+

MIDI-PYRENEES

36 17 CGEUROPE*

Dpt. 32 39 326 actes..... x

36 17 ABMS*

Dpt. 46-65
38 043 actes..... x0+

NORMANDIE

36 17 AGNORMANDIE*

Dpt. 14 530 099 actes..... x0+
Dpt. 27 562 107 actes..... x0+
Dpt. 50 40 336 actes..... x0+
Dpt. 61 184 758 actes..... x0+
Dpt. 76 448 324 actes..... x

36 17 ABMS*

Dpt. 60-76
33 036 actes..... x0+

PAYS DE LA LOIRE

36 17 ABMS*

Dpt. 44-85
477 429 actes..... x0+
Dpt. 49 1 373 260 actes..... x0+

PICARDIE

36 17 CG02*

Dpt. 02 57 354 actes..... x0+

36 17 CGEUROPE*

Dpt. 02-60-80
393 615 actes..... x0+

POITOU-CHARENTES

36 17 ABMS*

Dpt. 16 124 251 actes..... x
Dpt. 79 510 995 actes..... x0+
Dpt. 86 65 469 actes..... x

PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

36 17 ABMS*

Dpt. 04 47 609 actes..... x0+
Dpt. 06 104 203 actes..... x0+

RHÔNE-ALPES

36 17 ABMS*

Dpt. 01 151 344 actes (non filiatifs)..... x
Dpt. 07 1 054 665 actes (non filiatifs)..... x0+
Dpt. 42 94 565 actes (non filiatifs)..... x
Dpt. 69 57 798 actes..... x

36 17 GEF*

Dpt. 01-38-42-69-74
569 470 actes..... x

x : Mariages □ : Fiches Tra
o : Naissances ✎ : Contrats
+ : Décès ⚭ : Dispenses Mariage

36 15 GEN18 (2,23 F/mn)

BIBLIOGRAPHIES, BASES DE DONNÉES
GÉNÉALOGIQUES EN MILIEU JUIF.

36 17 GEN2 (5,57 F/mn)

INVENTAIRE DES NATURALISATIONS
ENTRE 1900 ET 1950.

36 15 GENOM (2,23 F/mn)

CONTACT-PATRONYMES,
Bourse d'échange d'informations sur les noms.

36 17 GEN10 (5,57 F/mn)

L'HISTOIRE DE VOTRE NOM,
VOTRE NOM DANS L'HISTOIRE I

36 17 GEN11 (5,57 F/mn)

HISTOIRE DES VILLES
ET DES VILLAGES DE FRANCE.

36 17 GEN12 (5,57 F/mn)

RECONSTITUTION DES FAMILLES
PLUS DE 200 000 FICHES GÉNÉALOGIQUES.